J.A. MARTIGNY, mercredi 19 septembre 1962 — N° 107 102e année

Publicité
Annonces : 14 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 35 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces :
Publicitas, Sion tél. (027) 2 44 22
Martigny tél. (026) 6 00 48

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Abonnements
Suisse . . . . . Fr. 18.–
Av. Bulletin off. Fr. 26.50
Etranger . . . . Fr. 26.–
Chèques postaux II c 58
Rédaction et administration :
Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Courts métrages

Innocemment

● *Sous ce titre, notre confrère « Le Progrès de Lyon » rappelle qu'à plus d'une reprise il a attiré l'attention sur le danger des délits de plus en plus subtils et des crimes de plus en plus perfectionnés grâce à la formation des spectateurs de films et de lecteurs de romans policiers. Il cite le cas de cet employé qui s'est monté une usine en puisant le matériel dans le dépôt de son patron. Puis, l'employé revendit à son propre compte un autre contingent de machines-outils à seule fin de se procurer de quoi payer ses propres matières premières. Enfin, il revendit à son patron une partie des produits fabriqués... mais sans les lui livrer ! Ce qui lui permit de les vendre deux fois ! Notre confrère précise que cet aigrefin sans innocence s'appelle... Innocenti !...*

Petite cause, grand effet

● *Un avion à réaction d'une compagnie britannique venait de quitter l'aéroport d'Edimbourg avec 70 passagers à bord. Soudain, deux mouettes volant près de l'appareil ont été aspirées par les réacteurs. L'avion dut atterrir d'urgence. Il ne pouvait poursuivre sa route, car deux réacteurs avaient été gravement endommagés.*

Une étrange sentence

● *Le tribunal de Bersheba, en Israël, vient de prononcer un verdict inattendu contre un homme coupable d'avoir battu sa femme. Cet individu irascible s'est vu ordonner par le juge d'offrir un cadeau à sa femme et de venir présenter au tribunal la quittance de son achat, dont le montant serait alors déduit de l'amende qui l'avait frappé.*

Bébé frêle, réformé au recrutement, il a... 104 ans !

● *M. Joseph Bonfils vit en Savoie, à La Motte-Servolex. Il est le doyen des Savoyards avec l'âge hautement respectable de 104 ans. A sa naissance, le 14 septembre 1858, M. Bonfils était un bébé si débile que l'on n'annonça que deux jours plus tard à la mairie, car ses parents pensaient qu'il ne vivrait pas ! Au recrutement, le jeune Bonfils fut refusé pour défaut de taille. Aujourd'hui, il fête ses 104 ans en se montrant encore alerte et plein d'esprit. Fait à souligner : le doyen était l'aîné d'une famille de 14 enfants.*

Propos de rentrée

Avec la Swissair au Proche-Orient

Il est devenu un cliché d'affirmer que la Swissair est notre ambassadrice la plus représentative aux quatre coins du monde. Il suffit, pour s'en rendre compte, de voir la place — souvent privilégiée — qu'elle occupe en quelques centres commerciaux et touristiques. S'il faut, peut-être, en rechercher l'une des causes dans l'estime presque générale dont jouit notre pays à l'étranger, il serait vain de ne pas mentionner la ponctualité, les services attentifs de notre compagnie aérienne nationale, ses efforts constants d'adaptation aux goûts d'un public choyé par des sociétés concurrentes à la publicité alléchante.

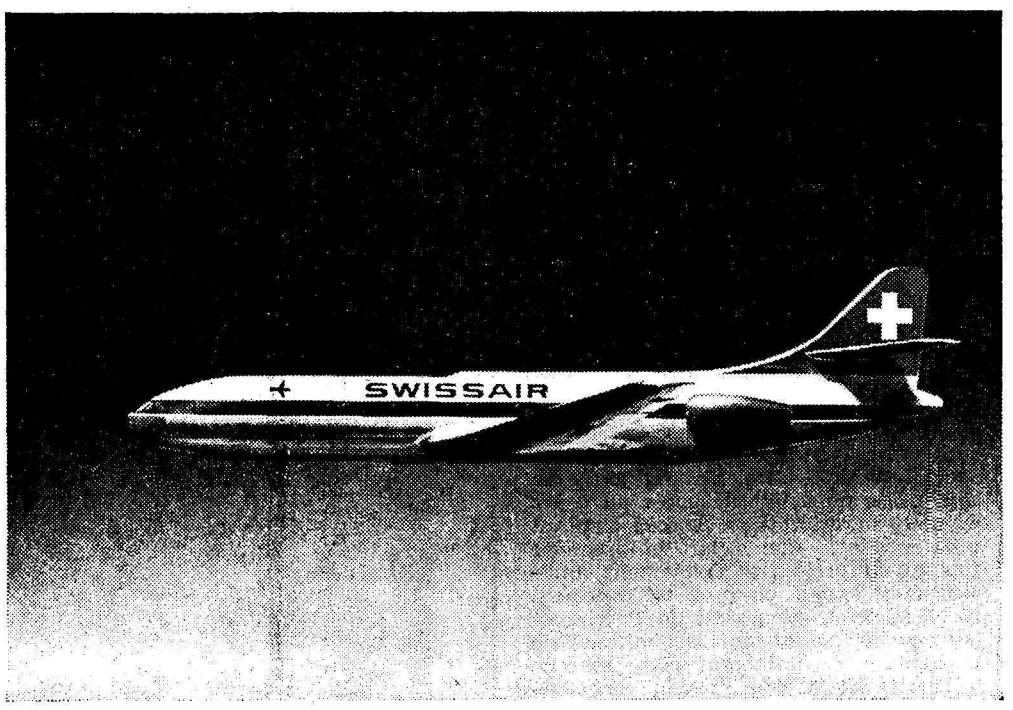

La « Caravelle » de Swissair, vaisseau de l'air rapide et confortable.

A Cointrin, par exemple, lorsque l'on s'envole dans un délicat coucher de soleil de fin d'été vers des cieux inconnus, il est difficile de prévoir la richesse d'impressions et la variété des visions que la Swissair va nous offrir. A bord d'une Caravelle, l'une des merveilles techniques de notre époque, il semble, d'abord, bien facile de s'élever à près de 11.000 mètres. Comme, par hasard, elle est baptisée du nom de « Ville de Lausanne », qu'elle est pourvue du dernier confort, que les hôtesses y sont aussi charmantes que prévenantes, l'on quitte la Suisse sans dépaysement. Il y a bien quelques compagnons de voyage de couleur, des Orientales en sari de soie bigarrée, mais l'on franchit les Alpes dans la plus confiante tranquillité. On dirait que l'Helvétie et sa quiétude se prolongent en voyage, d'autant plus que le copieux repas servi rappelle en tout les meilleures traditions gastronomiques de notre patrie.

Et, rapidement, — l'on oublie que l'on se déplace vers le sud à près de 800 km. à l'heure — lorsque les chaînes alpines s'estompent dans le rose, il semble que quelque chose change. A la mer de brouillard - qui, par endroits, masquait la terre - succède le bleu de la Méditerranée, qui va être notre fidèle compagnon de voyage.

Petit à petit, cependant, la nuit cherche à nous entourer, après que nous ayons pu contempler les féeriques faisceaux lumineux du soleil couchant. On croirait, à cette altitude, que l'obscurité monte. Et les lampes publiques qui s'allument, les unes après les autres, ajoutent à ce spectacle la note scintillante de la lumière, témoin de régions habitées. Ainsi, les agglomérations signalent leur présence, et sont tout autant d'étapes vers notre première escale.

Turin, Rome, Bari nous ont été désignées par notre capitaine, et, sans nous en rendre compte, nous approchons déjà des côtes de l'Epire. Peu après, retentit la phrase magique : « Mesdames, Messieurs, dans quelques minutes, vous allez atterrir à Athènes. Veuillez attacher vos ceintures et ne plus fumer ! »

Ainsi, sans encombre, après deux heures cinquante de vol, nous posons pied sur le sol de la Grèce antique. C'est alors, seulement, que nous commençons à nous rendre compte du chemin parcouru. Pas sur la piste, bien entendu, car toutes celles du monde se ressemblent, mais à l'approche des bâtiments administratifs déjà. Une atmosphère de chaleur lourde nous envahit, nous rappelant, si nous l'avions oublié, que nous allions vers des pays désertiques. Et puis, même à 22 heures, la vie est aussi agitée que chez nous en plein midi.

Sans nous en apercevoir, nous sommes dans un autre monde. Le rythme de vie a changé. Nous aurons l'occasion d'en reparler en égrenant des impressions de notre séjour en cette terre de feu.

Continuons, maintenant, notre voyage, une semaine plus tard, vers le Liban. Par hasard, nous retrouvons notre Caravelle « Ville de Lausanne ». Nous y respirons à nouveau un petit air sympathique de Suisse. Mais la lecture du « Journal de Genève » et de la « Gazette de Lausanne » du jour nous laissent assez froids. Il semble que les nouvelles helvétiques ne nous touchent plus, mis à part le bulletin météorologique, qui nous fait établir des comparaisons. En effet, depuis le début avril, il n'est plus tombé une goutte d'eau sur les régions que nous survolons...

La traversée de la Méditerranée orientale, semée de taches aux noms évocateurs, Milo, Santorin, Crète, Chypre, semble plus monotone que notre récente étape, mdis nous familiarise avec l'aspect dénudé de toutes ces terres. Les îles laissent apparaître une blancheur presque inquiétante, relevée encore par la frange bleutée de la mer. Quant à la clarté du ciel, elle est remarquable. C'est donc dans une lumière éclatante et une chaleur étouffante que nous débarquons à Beirut, capitale d'un petit état heureux, le Liban, dont nous aurons l'occasion de reparler.

De Beirut à Jérusalem, nous sommes contraints d'utiliser les services de Middle East Airlines, qui coopèrent avec Swissair. Le vol, dans un avion à piston, du type Viscount, nous permet d'admirer, d'abord, le bleu immaculé de la Méditerranée, avant de nous faire traverser les sommets du Liban et de l'Antiliban, qui n'ont vraiment rien de commun avec nos Alpes. Nous survolons, ensuite, Damas, capitale de la Syrie désertique, et nous nous dirigeons vers le sud, en suivant la vallée du Jourdain, étroit ruban vert, au milieu des sables rougeâtres. Voici les monts de Judée et la mer Morte, et nous arrivons à Jérusalem, qui nous apparaît tel un amphithéâtre sur des collines arides.

La dernière étape nous conduit en Egypte. Elle nous permet de découvrir le nord du désert arabique. Le décor est plus rude, mais l'uniformité des paysages est saisissante. Des vallées de sable ne laissent apparaître que quelques points de verdure, constitués par des palmiers disséminés et de rares oasis. Au loin, se profile déjà la vallée du Nil, dominée par des plateaux torrides. L'aéroport du Caire représente un imposant carrefour de lignes aériennes. Nous sommes frappés d'y rencontrer plusieurs jets du bloc oriental, qui font bonne figure parmi les appareils à réaction occidentaux. La chaleur est suffocante sur la piste, située en plein désert, mais, arrivés sur les bords du Nil, dans la fourmilière grouillante de plus de deux millions d'habitants de la capitale, un vent frais souffle, celui de la vallée des Pharaons. Il nous rappelle la bise de Martigny, mais nous n'osons guère faire de comparaison, tant le spectacle est différent, comme vous le devinez...

Et, cependant, le voyage du retour, oh ironie du sort, de nouveau dans la Caravelle « Ville de Lausanne », nous fait découvrir que nous ne sommes distants que de cinq heures de jet de Genève. Le déplacement s'effectue sans heurt, dans le confort du silencieux avion à réaction. Nous retrouvons des paysages survolés à l'aller, avec la différence qu'ils sont maintenant habités de merveilleux souvenirs, que nous essayerons de faire revivre dans quelques prochaines relations.

Joseph Gross.

Vous m'en direz tant !

Faisons abstraction, voulez-vous, de l'immense richesse qui permet toutes les fnataisies et de l'extrême pauvreté qui n'en permet aucune...

A un niveau moyen le sort matériel des hommes dépend, à salaire à peu près égal, de l'usage qu'il font de leur argent.

On est économe ou prodigue beaucoup plus par tempérament que par nécessité.

Certains ouvriers italiens qui se privent de tout plaisir, qui logent à plusieurs dans la même chambre, qui se contentent de la plus simple nourriture, finissent par se constituer très rapidement un capital que d'autres, à leur place, n'envisageraient même pas, au bout d'une existence.

C'est ainsi qu'ils parviennent, après quelques années de travail et de privations à se construire quelque part, dans leur pays, la maison de leurs rêves.

Si l'on supprime de son budget toute dépense superflue — alcool, tabac, journaux et j'en passe ! — on parvient à réaliser des sommes considérables.

Seulement, il faut commencer par renoncer à tous les agréments de la vie, en vue du seul plaisir de compter ses sous ou de leur trouver un placement productif.

Le prodigue, au contraire, n'accorde ses dépenses qu'à ses désirs et quel que soit son traitement, avant la fin du mois, il a des embarras financiers.

Plus son gain s'accroît, plus ses besoins se multiplient, et c'est ainsi qu'en améliorant sa situation, il ne fait qu'aggraver ses charges.

Il avait une motocyclette, il lui faut une petite voiture, il achète une petite voiture, il songe à en acquérir une grande et ainsi de suite.

Il s'offrait le cinéma, une fois par mois, il fait l'acquisition d'un appareil de télévision, il mangeait à la maison, il déjeune au restaurant, il faisait de petits cadeaux,il en fait de magnifiques et disposerait-il, tout à coup, d'une fortune de cent mille francs, qu'il aurait bientôt toutes les peines du mondeà tourner, ses dépenses étant toujours supérieures à ses disponibilités.

Je ne critique ni l'économe, ni le prodigue, puisqu'en définitive, ils ne font qu'obéir, l'un etl'autre, à leurs impulsions naturelles, mais je me borne à constater que si l'on mettait tout le monde dans l'aisance, en relevant tous les traitements au nom de la justice sociale, on ne supprimerait pas les inégalités inhérentes à la nature humaine.

L'économe aurait toujours trop d'argent et le prodigue pas assez. *A. M.*

Le parti radical démocratique valaisan et l'élection au Conseil fédéral

Le Comité Directeur du PRDV et la Commission Administrative du Confédéré ont repris hier leurs activités officielles, après la période de vacances. Tous les membres se sont retrouvés au Café du Valais, à Martigny, pour cette première séance.

M. Edouard Morand, président, brossa un tableau des diverses activités des sections durant cet été. Il rappela les principales manifestations : inaugurations de costumes de nos fanfares, sorties récréatives des sections, réussite du Congrès des Jeunesses Radicales à Martigny-Croix.

Les deux organes dirigeants examinèrent ensuite des questions internes dont les décisions seront transmises aux sections.

Sur le plan politique cantonal, les sections seront invitées à présenter leurs points de vue sur la loi sanitaire qui sera soumise au peuple au cours du mois de novembre. Au sujet de la loi sur l'Instruction publique, un Comité central prendra une première position en temps voulu.

Le Comité directeur fut ensuite averti d'une démarche officielle de la présidence du Parti conservateur chrétien-social valaisan concernant l'élection complémentaire au Conseil fédéral et la candidature de M. Roger Bonvin.

A ce sujet, les membres prirent la position que relate le communiqué suivant :

« Informé officiellement par le comité cantonal du parti conservateur chrétien-social valaisan de sa revendication d'un siège au Conseil fédéral laissé vacant par la démission de M. Jean Bourgknecht et de la désignation d'un candidat en la personne de M. Roger Bonvin, conseiller national, président de Sion, le comité directeur du parti radical-démocratique valaisan, réuni à Martigny le 18 septembre 1962, a enregistré avec vive satisfaction le choix de cette personnalité. Il souhaite, par solidarité pour l'intérêt général du pays, que cette candidature aboutisse ».

29 Berlinois de l'Est réussissent à gagner Berlin-Ouest

29 habitants de Berlin-Est est réussi à gagner l'Ouest à travers un tunnel. Cet exploit a été réalisé dans la nuit de vendredi à samedi, mais les autorités de Berlin-Ouest ont conservé le secret jusqu'à mardi. Il s'agit de la plus importante fuite en masse depuis le 13 août 1961.

Le tunnel, qui aboutit dans le secteur français, est maintenant inutilisable à la suite d'infiltration d'eau.

M. Heinrich Albertz, ministre de l'Intérieur du gouvernement de Berlin-Ouest, a fait l'éloge des fugitifs et a souligné que le fait de venir en aide à des êtres humains qui veulent quitter l'Allemagne orientale n'est pas un acte illégitime. Il faisait ainsi allusion aux quelques personnes qui à Berlin-Ouest, étaient au courant de la tentative.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

Artistes genevois au Comptoir de Martigny

On sait quelle place les promoteurs du Comptoir de Martigny, foire-exposition du Valais romand, ont toujours offerte à l'expression artistique dans le cadre de leur manifestation automnale. L'amitié traditionnelle qui lie les Martignerains à la Cité de Calvin les a incité cette année à offrir une place d'honneur aux artistes genevois anciens et contemporains, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Cette exposition, qui s'ouvrira en même temps que le Comptoir de Martigny, c'est-à-dire le samedi 29 septembre, 1962 groupera les œuvres caractéristiques d'une trentaine d'artistes parmi les plus connus du bout du lac : Arthur Aeberhardt, Hans Berger senior, Beyeler, Bayer, Bodjol, Chambon, Cornaglia, Decarli, Exepstein, Ellisiff, Mme Goering, Holy, Hurni, Sylvie Herren, Alice Jaquet, Liengme, Luder, Matthey, Mme C.-L. Monnier, Meyer, Philippe, Roulet, Rickenbacher, Roll, Rochat, Redard, Reiwald, Suter, Strawinski, Sangsue, Schupfer, Mlle Saugey, Theurillat, Terbois et Verdier.

De quoi vraiment attirer à Martigny tout ce que le Valais et la Romandie comptent comme amateurs de bonne peinture.

Cette exposition d'œuvres d'artistes genevois anciens et contemporains restera ouverte jusqu'au 14 octobre 1962.

Félicitons le comité du Comptoir de Martigny et le Cercle des Beaux-Arts d'avoir pris une telle initiative qui fera date dans les annales artistiques d'Octodure.

Passage d'une grande vedette

En ville de Martigny a passé la grande actrice de cinéma Ingrid Bergmann, qui tint entre autres le rôle de Jeanne d'Arc dans le fim consacré à l'héroïne française. Ingrid Bergmann s'est présentée aux guichets d'un établissement bancaire de notre ville pour encaisser un chèque, puis elle a poursuivi sa route, tout ceci sous le signe de l'incognito. Nous lui souhaitons bon voyage et bon séjour dans notre pays.

Octoduria

L'Octoduria invite tous les jeunes gens et jeunes filles d'adhérer à la S. F. G. en venant suivre les leçons que la section locale « Octoduria » donne dans la magnifique halle de gymnastique, selon l'horaire suivant :

Jeudi - Lundi : 19 h. 30 à 20 h. 30 : Pupillettes. - 20 h. 30 à 21 h. 30 : Gym dames.

Vendredi - Mardi : 19 h. 30 à 20 h. 30: Pupilles. - 20 h. 30 à 21 h. 30 : Actifs.

Fermeture de la piscine

Après une saison très fréquentée, la piscine de Martigny fermera ses portes le jeudi 20 septembre, à 20 heures. Toutes les personnes qui n'ont pas libéré leur armoire ou leur cabine sont priées de le faire avant la fermeture annoncée.

SAXON

L'orchestre Jo Perrier à l'honneur

Nous apprenons que l'orchestre saxonnain Jo Perrier a été choisi pour conduire les championnats suisses de rock n' roll au Palladium de Genève, samedi 15 septembre. Nos musiciens se sont taillé un éclatant succès au cours de cette manifestation. Succès d'autant plus méritoire que c'était la première fois qu'un orchestre strictement amateur était appelé pour un tel concours. Nous félicitons vivement Jo Perrier et ses musiciens et lui souhaitons de poursuivre constamment cette marche à l'étoile, fruit d'un travail consciencieux au service d'un talent éprouvé.

DISTRICT DE MONTHEY

MONTHEY

Décisions du Conseil communal

Séance du 13 septembre

Sur proposition de M. Jean-Pierre Chappuis, conseiller général et président de la commission des bâtiments scolaires, le Conseil adjuge les travaux de terrassement et de maçonnerie du nouveau groupe scolaire.

Sur proposition de la commission d'édilité et d'urbanisme, il prend les décisions suivantes :

1) Il décide de confier à M. l'ingénieur Maurice Ebener l'élaboration du réseau d'égouts de la commune adapté au nouveau plan d'aménagement à l'étude, et vote le crédit nécessaire à cet effet.

2) Il décide de construire un trottoir le long du bâtiment de la Laiterie centrale dans la rue Pottier.

3) Il adjuge les travaux de construction d'une nouvelle artère près de l'Avenue de Bellevue et de la rue Monthéolo destinée à desservir le quartier des Grands Confins.

4) Il adjuge les travaux de restauration du Château.

Il décide d'autoriser, sur sa demande, la commune de Collombey-Muraz à construire dans une forêt communale à Chemeneau, et sur une longueur de 400 mètres environ une canalisation souterraine à des conditions déterminées.

Il prend acte que le Conseil d'Etat, en sa séance du 29 août 1962, a nommé officier d'état civil M. Dominique Girod jusqu'alors substitut en remplacement de M. Jean Contat démissionnaire.

Il décide d'offrir au Karting-Club de Monthey, à l'occasion de la course amicale qui aura lieu le 30 septembre prochain avec la participation de coureurs suisses et français, un « prix de la ville de Monthey ».

Il charge le bureau d'organiser, comme l'année dernière, une exposition itinérante d'œuvres d'art à la demande du Département politique fédéral, à Berne comportant des reproduction en couleurs d'aquarelles des principaux artistes de l'Orient et de l'Occident. La présentation et les visites commentées à l'intention des écoles seraient confiées à M. Zeller, artiste peintre à Monthey, qui a prouvé sa compétence lors de la précédente manifestation.

Il précise que le subside communal pour les soins dentaires est attribué aux parents des enfants en âge de scolarité et des adolescents de 15 à 20 ans en apprentissage, aux études ou infirmes, à la condition qu'ils soient domiciliés ou résidants à Monthey depuis plus de six mois.

Le Conseil entend un rapport circonstancié de M. Charles Boissard, président de la commission scolaire relatant les conditions dans lesquelles a eu lieu la rentrée des classes et les très grandes difficultés auxquelles s'est heurtée l'autorité scolaire tant en ce qui concerne le personnel enseignant que les locaux.

Il adopte le calendrier des manifestations locales tel qu'il a été établi par le G. S. M. et présenté et approuvé par la commission des sports et culture.

Sur proposition de M. Mailler, président de la commission ad hoc, il prend un certain nombre de mesures relatives à l'organisation de la protection civile à Monthey.

CHAMPÉRY

3e Rassemblement de la Jeunesse radicale du district de Monthey

C'est à Champéry qu'aura lieu le 3me Rassemblement de la Jeunesse Radicale du district de Monthey

SAMEDI 22 SEPTEMBRE, DÈS 20 HEURES 30, A L'HOTEL SUISSE

PROGRAMME

20 h. 30 Ouverture du bal.
21 h. 30 Allocution de M. Louis-Claude Martin, président de la Jeunesse Radicale Valaisanne.
21 h. 45 Réception des délégués.
Reprise du bal jusqu'à 4 heures, avec le dynamique orchestre Carron.

Cette soirée récréative vous permettra de vous détendre et de vous amuser en fraternisant dans l'ambiance agréable qui caractérise toujours les rencontres entre jeunes du district.

Une réalisation de grand intérêt touristique

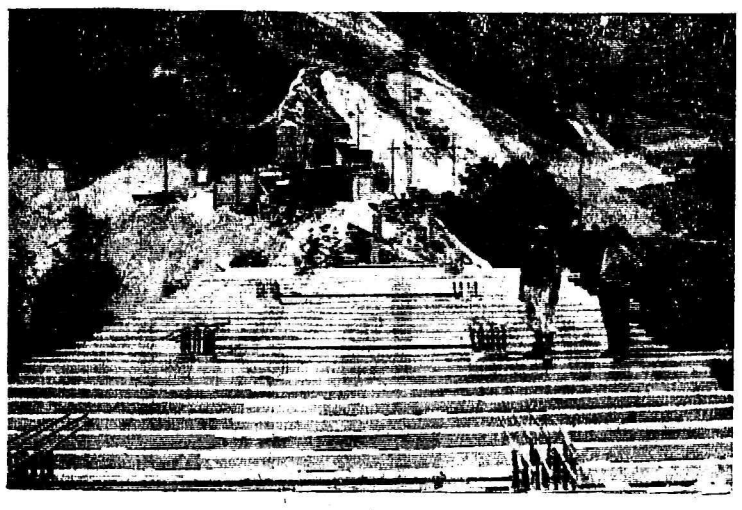

Ici, nous distinguons les travaux de construction qui ont exigé une armature considérable.

D'importants travaux sont entrepris sur la route touristique Sion-Arolla. Des tronçons furent déjà améliorés par des ouvrages d'art qui facilitent l'accès à ces régions magnifiques et aimées des touristes valaisans, suisses et étrangers. Des réalisations se poursuivent. En premier le nouveau départ de la route qui, au lieu d'emprunter le tracé connu jusqu'à Vex, grimpera le coteau à proximité de Bramois. Les premiers travaux sont en cours qui supprimeront ainsi de nombreux lacets dangereux pour la circulation intense que connaît cette route durant la saison estivale.

Une autre réalisation est achevée. Elle mérite d'être soulignée pour sa réussite architecturale, sa bienfacture et les facilités nouvelles qu'elle offre au tourisme. Il s'agit du nouveau « Pont Noir » qui supprime un virage dangereux au fond de la gorge, avant d'atteindre Praz-Jean. Ce pont moderne et large permettant une circulation aisée, fut réalisé par l'entreprise Billieux et Cie.

Voici ce nouveau pont dans toute sa sveltesse, sa beauté naturelle : œuvre de goût et d'utilité que sauront apprécier les usagers de la route touristique du Val d'Hérens.

Jeunesse radicale

Les membres et sympathisants de la Jeunesse radicale de Monthey sont cordialement invités à assister à l'assemblée des présidents de sections, qui se déroulera à Monthey, samedi 22 septembre 1962 à la salle du Café du Midi, à 15 heures précises. Thème de travail : Etude de la nouvelle loi scolaire valaisanne, par M. Edouard Morand, président du parti radical valaisan.

En soirée, à Champéry, la section locale organise, à l'Hôtel Suisse, dès 20 h. 30, le 3e rassemblement de la Jeunesse radicale du district de Monthey.

DISTRICT DE SION

SION

Nouveau président

A la suite du décès de M. Raymond Clavien, de Pont-de-la-Morge, l'association agricole du Valais romand n'avait plus de président. Elle vient d'en élire un nouveau en la personne de M. Henri Wuilloud de Sion. Cette nomination a eu lieu au cours de l'assemblée générale tenue aux Giettes sur Monthey.

DISTRICT DE SIERRE

Simple constatation

On vient de passer devant le carrossier. Son amas de bagnoles enfoncées, aux tôles froissées comme du papier de soie, s'est étendu.

Ce n'est pas étonnant !

Le jour du Jeûne fédéral, on s'est rendu « au fond » de la Vallée de Conches. A l'aller comme au retour, la circulation était intense. Et, les fous du volant, nombreux. Si plus d'une fois, on a échappé de justesse à la grosse écrabouillée, c'est qu'on a tout le temps roulé « comme un papa ».

Ah ! si on avait été commis à la réglementation de la circulation ! Pas de blagues, on aurait flanqué au moins vingt contraventions, et retiré pour un bon bout de temps, cinq à six permis. C'est bien la seule fois de notre vie où on a regretté de n'être pas botté, et de ne pas porter sur la hanche gauche, un redoutable pistolet. Parce qu'après trente-cinq ans de « conduite » avec un seul accident — où on avait à peu près rien à se reprocher — et un seul procès-verbal en canton voisin pour avoir mordu la ligne blanche, on enrageait de devenir la cible de criminels, peu ou prou conscients.

On enrageait, d'autant que notre compagnon, directeur d'une grande entreprise de transports intercontinentaux, nous a posé à deux ou trois reprises, la question : « Alors, chez vous, pas d'agents motorisés pour mettre à la raison tous ces fous roulants ? »

Effectivement, on n'en a pas vu un seul, tout au long de quatre heures de route. Ni à l'aller, ni au retour. Et pourtant, une fois ça se passait aux environs d'onze heures. L'autre, peu après dix-sept heures, Et, on répète, c'était ce jour où tous les bistrots étant fermés, MM. les bistrotiers avaient pris la route. Et MM. les automobilistes et leurs familles aussi. Autrement dit, un jour où les véhicules fourmillaient.

On veut bien, le recrutement dans la gendarmerie se heurte momentanément à de grosses difficultés. Et ça réduit considérablement l'effectif de la moindre brigade.

Mais tout de même ! Le jour du Jeûne fédéral, pas un agent en patrouille sur quelque deux cent cinquante kilomètres ! Alors que dans le canton de Vaud, n'importe quand, un casque blanc, lourd de menaces, vous zieute à tout bout de champ !

CHASSEURS...

Sachez chasser... GOURMETS, sachez goûter LA CHASSE et ses spécialités, dans le cadre du nouveau RESTAURANT DE RAVOIRE (sur Martigny). - Réservez votre table au (026) 6 13 02.

La 4e Concentration radicale du district de Sierre se prépare

L'actif comité de l'Association Radicale du district de Sierre et le dynamique comité d'organisation de la 4e concentration radicale, présidé avec distinction par M. Alphonse Naoux entouré d'un état major de membres dévoués, préparent activement la 4me concentration radicale, qui se déroulera le 30 SEPTEMBRE 1962, A GRONE, avec le concours de nombreuses sociétés de musique et la présence de toutes les sections de l'Association Radicale du district de Sierre.

Plusieurs hautes personnalités radicales ont apporté leur appui le plus total et, parmi les membres d'honneur, relevons avec plaisir la présence de M. Francis Germanier, Conseiller national à Vétroz, M. Marcel Gard, Président du Conseil d'Etat à Sierre, M. René Spahr et M. Aloys Morand, juges cantonaux Sion, M. Edouard Morand, Président du Parti Radical Démocratique à Martigny, Me Aloys Copt, Président du groupe radical au Grand Conseil, de M. Louis-Claude Martin, Président des Jeunesses Radicales Valaisannes et de nombreux magistrats radicaux du district.

La manifestation se déroulera sur la place des Ecoles de Grône et sera agrémentée par des exposés de magistrats du parti qui traiteront des sujets d'actualités politiques.

L'Association Radicale souhaite vivement que de nombreux drapeaux des autres sections valaisannes se joignent à cette manifestation et entourent les sections du district de Sierre.

Nul doute que cette 4me concentration, placée sous le signe fraternel de l'amitié, ne connaisse son succès habituel permettant à tous les radicaux du district de Sierre et aux radicaux valaisans de fraterniser et de renforcer leurs idéaux.

L'ancienne fabrique de meubles WIDMANN FRÈRES, sommet du Grand-Pont, à Sion, reprise par ARMAND GOY, propriétaire des grands magasins ART & HABITATION, doit être évacuée très prochainement, en vue de démolition. Il y est procédé à une vente de liquidation partielle autorisée du 15 septembre au 15 novembre 1962.

Meubles
Liquidation partielle
Prix de démolition
Importants rabais

10 à 50 %

Marchandises de toute 1re qualité

A ENLEVER

52 chambres à coucher
65 salles à manger
78 salons

IMPORTANT LOT SACRIFIÉ

de tissus d'ameublement et de décoration, vitrages au mètre et en coupons, tapis laine à boucles, entourages de lit, jetées, couvre-lits, duvets, oreillers.

A DÉBARRASSER

buffets, meubles combinés, armoires, entourages divans, lits, matelas, sommiers, commodes, tables de chevet, fauteuils, canapés, buffets de cuisine, lits à étage, tables, chaises, meubles divers. Nombreuses occasions...

STYLE & RUSTIQUE A DES PRIX ENCORE JAMAIS VUS

salons Louis XV, Louis XVI, salles à manger Directoire, Empire, Regency. Important lot de meubles rustiques en plein bois. Chaises, tables. Objets de décoration. Reproductions de tableaux anciens, toiles authentiques. Miroirs, bronzes, faïences, cuivres, porcelaines anciennes.

Armand Goy Ensemblier Décorateur Successeur de :
Widmann Frères Fabrique de Meubles Sommet du Gd Pont Sion

TÉL. (027) 2 10 26

13 FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ »

Bébés-Lunes
et cantharide

par RICE MAC CHEEPEE

Le blindage avait dix centimètres d'épaisseur. Mais dix centimètres d'acier ne sauraient résister à la morsure d'un chalumeau électrique perfectionné, manœuvré avec dextérité. Or, il était manifeste, même aux yeux du moins expérimenté des hommes que le ou les bougres qui avaient forcé ce coffre-là n'étaient pas des apprentis ! C'étaient des cocos qui connaissaient leur ojb jusque dans les coins. Le panneau avait été découpé aussi proprement qu'une vulgaire tranche de fromage, sans une arête, sans une bavure. Il était couché sur le tapis, probablement à l'endroit même où il était tombé. Seulement, détail remarquable et à noter, on avait et soin de poser sur le tapis même un rectangle en caoutchouc mousse d'une épaisseur de quatre doigts, destiné à amortir le bruit. Faut-il une preuve supplémentaire que les gaillards qui avaient opéré étaient des as de la spécialité ?

C'est d'ailleurs à la suite de cette constatation que je devais apprendre le rôle véritable du représentant de la section spéciale qu'Erle Queen avait amené avec lui.

— Vous n'avez aucune idée du type qui aurait fait le coup, O'Connor ? questionna soudain le chef de la police.

O'Connor s'agenouilla devant le coffre qu'il se mit à examiner avec une attention accrue.

Son examen terminé, il se leva, rectifia le pli de son pantalon et dit d'une voix posée :

— A ma connaissance, il n'en est que trois à cinq cents kilomètres à la ronde, M. Queen : Mike Spencer, Pietro Varelli et Johnny Blase, autrement dit Johnny-Long-Nez... Mike Spencer est pratiquement hors de cause, il purge une peine de prison et je ne pense pas qu'il ait été libéré récemment ; restent Pietro Varelli et Johnny-Long-Nez. Si vous n'avez plus besoin de mon concours, je vais m'occuper d'eux sur-le-champ.

— Faites pour le mieux et tenez-moi au courant, O'Connor.

L'homme de la section spéciale nous salua et se retira.

La place étant nette, Erle Queen, le lieutenant Conninghton et moi-même nous penchâmes vers le trou noir qui béait devant nous. Shepstone n'avait rien exagéré en affirmant que si le coffre-fort avait été passé à l'aspirateur, il n'aurait pas été plus vide. Il n'y restait strictement rien.

Erle Queen alors nous entraîna vers la fenêtre qui éclairait la pièce. Les tentures en étaient soigneusement fermées et on ne remarquait ni trace de bris de vitres, ni autres marques typiques qui trahissent l'effraction. Nous passâmes alors dans la pièce voisine, la chambre à coucher dont je vous ai signalé l'existence. Rien de suspect, non plus de ce côté. De la chambre à coucher on communiquait directement avec la salle de bains. Là aussi existait une fenêtre. Sur le marbre extérieur, une série de griffes toutes récentes. Sans que ce fût certain, il existait néanmoins de fortes chances pour que ce fût là le chemin emprunté par les perceurs. Indépendamment du tuyau d'écoulement d'eau qui longeait la fenêtre et qui facilitait grandement l'escalade, ce coin du bungalow offrait toute sécurité. Impossible de rien voir de la route ; quant au parc, il était aisé de s'y introduire sans attirer l'attention. Pour peu que les malfaiteurs aient été plus ou moins renseignés sur la topographie des lieux et tenus au courantde l'absence des trois quarts du personnel, ils avaient eu loisir d'opérer en toute sécurité.

— Conninghton, vous ferez enlever le coffre-fort tout à l'heure, avec les précautions d'usage. Notez que je ne me fais aucune illusion quant à l'existence d'empreintes digitales... Si on en relève, ce seront celles de Miss Weems ou d'un quelconque membre du personnel. Ce que j'en dis est de pure conscience professionnelle. Bon,

nous n'avons plus rien à faire ici. Redescendons donc au bureau de M. Shepstone.

Revenu au rez-de-chaussée, Erle Queen fit appeler Mrs Carroll sans plus attendre.

Je vous ai rapporté précédemment que lors de mon premier contact avec Mrs Carroll j'avais eu la nette impression qu'elle n'aimait pas les détectives privés. Eh bien ! elle n'aimait certainement pas davantage les représentants de la police officielle. Il était manifeste qu'elle n'avait répondu aux ordres d'Erle Queen que parce qu'il lui était matériellement impossible de faire autrement. Et elle ne tenta rien pour dissiper cette impression. Cette poupée-là n'était pas facilement influençable.

Le chef de la police lui demanda ce que sa maîtresse enfermait habituellement dans son coffre-fort. Mais ses bijoux, pardi ! C'en était une de question à poser. Et hors cela ? Hors cela elle n'en avait pas la moindre idée. Elle était une femme de chambre stylée qui connaissait la valeur de la discrétion. Pouvait-elle dresser la liste des bijoux que possédait Miss Weems ? Cela, bien sûr, elle le pouvait. Il y avait trois bracelets, quatre colliers, neuf paires de boucles d'oreilles, une dizaine de bagues serties de pierres précieuses.

Le clou de la collection était constitué par une rivière d'émeraudes d'un prix inestimable. A vue de nez, il y en avait là pour une fortune. A la demande du policier, elle fit une description minutieuse de chaque pièce. Conninghton, qui avait installé sa machine à écrire portative sur un coin du bureau, tapait tous ces renseignements à unevitesse de dactylo professionnelle. Lorsque cette question eut été réglée, Erle Quenn se remit à questionner :

— Dites-moi, madame, qui a eu l'idée de cette descente en ville, vous ou Miss Winters ?

— Miss Winters.

— A quel moment ?

— Au cours de l'après-midi. Elle est jeune et elle était assez déprimée comme tous par le décès brutal de la patronne. C'est ainsi qu'elle me demanda si une heure ou deux passées au cinéma ne me tenteraient pas Elle n'avait pas tort, après tout. Aussi ai-je accepté.

Le chef de la police n'insista pas et fit venir Miss Winters. C'était apparemment une simple formalité. Elle commença naturellement par confirmer qu'elle n'avait rien remarqué de suspect en rentrant du spectacle. Elle admit cependant que malgré qu'elle avait eu une fort mauvaise nuit, elle n'avait surpris aucun bruit insolite. C'était vraisemblable puisque, au même titre que les autres domestiques, elle était logée dans les combles.

— Comment vous est venue l'idée de passer la soirée au cinéma ? demanda Erle Queen.

— C'est M. Shepstone qui me l'a suggéré au moment de rentrer chez lui, monsieur.

Erle Queen se tourna vers le secrétaire de la défunte.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas signalé ce détail quand j'ai posé la même question à Mrs Carroll ? s'informa-t-il d'un ton d'une gravité exceptionnelle.

Shepstone n'avait pas cillé. Il fit mieux, il se mit à sourire.

— Je pense que la déclaration de Miss Winters demande une légère mise au point. Jamais je ne lui ai conseillé de se rendre au cinéma plutôt qu'ailleurs...

— Mais, monsieur... s'insurgea la petite bonne à tout faire.

Shepstone ne lui laissa pas le temps d'achever.

— Attendez, Miss Winters... Et rappelez vos souvenirs. La précision, dans un cas comme celui qui nous occupe, a une importance primordiale... J'avais remarqué que vous étiez nerveuse, agitée. Je vous ai demandé si vous étiez souffrante. Vous m'avez répondu que non, que c'était le choc. Je vous ai dit alors : « Allons, mon enfant, faites un effort. C'est un pénible accident, mais vous ni personne ne saurait y changer quoi que ce soit. Tâchez de prendre un peu de distraction. Et surtout évitez de rester seule pendant quelques jours. Bientôt il n'y paraîtra plus ». Est-ce exact ?

Considérations d'économie générale

« Aujourd'hui, tout le monde doit comprendre que les phénomènes économiques sont des phénomènes de population active, c'est-à-dire engendrés par le travail humain », a écrit justement Jean Fourastié. Une telle constatation ne doit-elle pas présider à tout examen et à toute considération d'économie générale ?

Un dynamisme soutenu caractérise la phase actuelle de l'expansion et son influence se manifeste d'une manière visible aussi bien au niveau de la production qu'à celui des investissements et des revenus, de même qu'au sein des structures de l'économie. L'Histoire a déjà connu plusieurs de ces longues périodes de croissance et les forces d'impulsion, parmi lesquelles figurent en particulier l'accroissement de la population, le progrès technique et le développement du commerce extérieur, combinent leurs effets à la longue. Si l'on s'en réfère, de nos jours, à de nombreux observateurs sérieux, on peut admettre que le sommet de la courbe de développement n'a heureusement pas encore été atteint et que la tendance générale à l'expansion se prolonge encore pendant dix à vingt ans.

Ce développement intense, rapide et étendu constitue un avantage indiscutable pour la génération actuelle, elle lui procure une chance exceptionnelle de progrès, même s'il comporte des exigences aussi bien pour l'individu que pour la collectivité. Dans ce domaine économique, le radicalisme se rend compte qu'il est de plus en plus nécessaire de se libérer des conceptions révolues qui paralysent l'adaptation aux conditions nouvelles de la vie économique et sociale. Il n'y a plus d'autre alternative, à l'heure actuelle, que de suivre le courant ou de rester en arrière et sombrer dans l'isolement.

Mais les économistes sont-ils à même de déterminer un « optimum de croissance » pour reprendre une expression qui leur est propre ?

A ce sujet, le rapport d'un office économique parmi d'autres raisonne ainsi : « Abstraction faite de semblables considérations théoriques et en jetant un regard sur l'évolution de la conjoncture et de l'emploi au cours de ces dernières années, il apparaît incontestablement une surcharge dangereuse de l'appareil de production, des perturbations, des conflits et du désarroi au sein de l'économie du pays ».

La Confédération, les cantons et les communes sont tout naturellement amenés à résoudre les problèmes posés par la croissance économique, et cela d'autant plus que ces problèmes sont aussi divers et aussi variés que les secteurs eux-mêmes de la vie économique ou sociale. Et, il faut toujours l'admettre : malgré l'envergure de l'expansion, les besoins ne sont pas tous entièrement couverts du fait essentiel que les décisions prises sur le plan individuel ne sont pas nécessairement inspirées par des considérations objectives ou d'intérêt général. Cela est humain, mais l'économie est la première à en souffrir avec toutes les conséquences que de telles attitudes peuvent avoir sur la vie sociale d'un peuple.

En effet, toute économie en pleine expansion est exposée à des tendances inflationnistes. L'accroissement de la demande, l'afflux de capitaux provenant de l'étranger et l'extension du crédit déclenchent la spirale des prix et des salaires et provoquent une diminution du pouvoir d'achat de la monnaie. Dans ce domaine, l'année 1961 et cette première partie de 1962 au cours desquelles le renchérissement fut particulièrement marqué, peuvent servir d'exemples !

Aussi, le parti radical ne peut-il oublier que malgré les répercussions qu'une intervention peut provoquer sur le niveau de l'emploi, il est toujours et de plus en plus opportun d'appliquer, sans retard et d'une manière la plus généralisée, des mesures en matière de politique monétaire et de crédit, de freiner la spéculation, de combattre le gaspillage et d'accroître la productivité de l'économie.

Le programme économique du parti radical tient en ces quelques mots qui ne peuvent rester de vaines théories puisque « les phénomènes économiques sont des phénomènes de population active ».

†

Madame veuve Elie DUCHOUD, à Saxon ;

Madame et Monsieur Gaston THÉODOLOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon et Charrat ;

Madame veuve Denis MARET, ses enfants et petits-enfants, à Saxon ;

Madame et Monsieur Robert CROPTIER, leurs enfants et petits-enfants, à Vernayaz et Châtelard ;

Les familles parentes et alliées ROTH, BURNIER, DÉLITROZ, BRUCHEZ, PITTIER, VOLLUZ et REUSE-DUCHOUD, à Saxon, Bex et Angleterre,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules DUCHOUD

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, parrain et cousin, décédé après une maladie courageusement supportée, à l'âge de 59 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon le 21 septembre 1962, à 10 h. 15. Départ de la maison d'école.

Domicile mortuaire Gaston Théodoloz.

P. P. L.

†

Les Trompettes de l'ER Inf. Mont. 10, printemps 1962,

ont la douleur de faire part du décès survenu accidentellement, de leur camarade

André Taramarcaz

MONTHEY

Assemblée des présidents J. R. V.

La prochaine assemblée des présidents de sections de la Jeunesse radicale valaisanne est fixée au

SAMEDI 22 SEPTEMBRE, A MONTHEY à 15 heures

L'ordre du jour comprend une conférence de M. Edouard Morand, président du P. R. D. V. sur : La nouvelle loi sur l'Instruction publique.

Tous les présidents de sections sont invités à retenir cette date et à assurer leur présence à cette séance de travail.

En soirée, les participants sont invités à assister à la rencontre de l'association J. R. du district de Monthey, à Champéry.

L'E.P.G.S. en Valais

Serait-ce une vérité de La Palice d'affirmer qu'en Valais, l'E.P.G.S. enregistre des progrès constants.

Ces progrès attestent que, malgré la brièveté des loisirs provoquée par l'essor économique, notre jeunesse est capable de s'intéresser à sa formation physique.

Elle s'y adonne même avec enthousiasme et chaleur, pour autant qu'elle soit bien dirigée. Cependant, malgré l'excellent travail accompli par les associations sportives, les chefs d'arrondissements et les moniteurs, l'E.P.G.S. ne touche que le 50 % des jeunes gens.

Une amélioration est encore possible. La courbe des naissances augmente annuellement l'effectif des jeunes gens en âge E.P.G.S. et des participants aux cours. Néanmoins, le pourcentage (50%) tend à rester stationnaire. Il s'agit donc de poursuivre les efforts entrepris afin d'ateindre l'autre 50%.

La formation physique de base est la préoccupation dominante de l'office cantonal et de son chef, M. André Juilland. Toutefois, le problème de l'éducation physique des jeunes valaisans ne peut pas être résolu entièrement par les seuls responsables de l'E.P.G.S. Il déborde largement le cadre du mouvement.

Dès lors, il faut souhaiter très vivement que les autorités religieuses et civiles, de même que les cadres militaires, le personnel enseignant accordent davantage leur appui (un appui qui serait très précieux) à ceux qui militent en faveur de l'E.P.G.S.

Le but qu'un tel mouvement poursuit en Valais est de développer des sujets harmonieux et bien armés pour affronter les exigences toujours plus impératives de la vie moderne.

L'E.P.G.S. souhaite être amené à former, dans l'ensemble, une élite au-dessus de laquelle se détacheront plus tard les champions, lorsque les sujets les plus doués auront acquis la maturité requise pour s'orienter vers la spécialisation.

C. gd.

Pensée

Tout ouvrier doit se réjouir d'un travail bien fait. - Il doit, en outre, être conscient de contribuer à l'érection d'une humanité toujours plus heureuse. Ceci étant, il trouvera dans ce but à atteindre une satisfaction à nulle autre pareille.

W. R.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Jeudi 20 septembre

7 00 Bonjour - 7 15 Informations. 7 20 Premiers propos - 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 11 00 Orchestres symphoniques 12 00 Divertissement musical - 12 10 Le quart d'heure du sportif - 12 30 C'est ma tournée - 12 45 Informations - 12 55 Echec aux Neutrons - 13 05 Le Grand-Prix - 13 25 Le quart d'heure viennois. 13 40 Oeuvres de Jean Sibelius - 16 00 Piano - 16 35 Bol d'airs - 17 35 La quinzaine littéraire - 18 15 Le micro dans la vie - 18 45 Soufflons un peu - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde. 19 50 Boris Godounov - 20 20 On connaît la musique - 20 50 Qui sommes-nous - 21 10 Entretien avec Yul Brynner - 21 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du monde - 23 00 Araignée du soir - 23 15 Hymne national.

Vendredi 21 septembre

7 00 Bonjour - 7 15 Informations. 7 20 Premiers propos - 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 8 30 Disques - 9 15 Jean-Jacques Rousseau - 9 45 La grotte de Fingal, ouverture (Mendelssohn) - 10 45 Disques - 11 00 Orchestre - 11 30 Musique légère - 12 00 Au carillon de midi. 12 15 Mémento sportif - 12 45 Informations - 12 55 Ronde des menus plaisirs. 13 30 Divertissement classique - 14 15 Entretien : J.-J. Rousseau, musicien. 14 45 Hollande : Festival de musique. 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 L'éventail - 17 15 Musique religieuse. 17 55 Pages symphoniques - 18 15 La marche des idées - 18 25 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Impromptu musical - 20 00 XVIIes Rencontres internationales de Genève : La jeunesse et le cinéma - 20 20 Manège aux mille plaisirs - 21 30 La grande rage de Philippe Hotz, de Max Frisch - 22 10 Trio (Frank Martin) - 22 30 Informations. 22 35 Tour du monde des Nations Unies. 23 00 Chansons de la nuit - 23 15 Hymne national.

Télévision

Jeudi

20 00 Téléjournal - 20 15 Genève : Exposition montres et bijoux, avec la présentation du film : Elégance et création - 20 30 Radio-Circus : Variétés. 21 45 Par le maître Pablo Casals : Une leçon de violoncelle - 22 15 Dernières informations - 22 20 Téléjournal.

Vendredi

20 00 Téléjournal et bulletin météorologique - 20 15 Carrefour - 20 30 Film : L'été - 21 00 Physique de l'espace : Les fusées - 21 45 Soir-information - 22 20 Téléjournal.

Cours des billets

Franc français . . .	86.50	-	89.50
Dollar USA	4.29½	-	4.33½
Livre sterling . . .	12.—	-	12.20
Mark allemand . .	107.—	-	109.50
Lire italienne . . .	0.68½	-	0.71
Franc belge	8.55	-	8.80
Pesetas	7.05	-	7.35

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.

Cinémas

Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - En cinémascope et couleurs, d'après Alexandre Dumas : **Le Comte de Monte-Cristo.** 3 h. 10 de spectacle. Majoration imposée par Impérial-Film : Fr. —,50 par place.

CORSO - Martigny

RELACHE - Salle réservée à une exposition de broderie de Saint-Gall.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 19 - Une enquête pleine d'angoisse et de suspense : **Un homme pour le bagne.** - Dès vendredi 21 : **Les Cosaques,** avec Edmund Purdom et Georgia Moll.

Cinéma REX, Saxon

Jeudi 20 : **Un homme pour le bagne,** avec Stanley Baker et John Crawford. Dès vendredi 21 : **Le Ggrand Sam,** avec John Wayne et Stewart Granger.

†

La famille de

Madame Emma COMBY

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, lui ont témoigné tant de sympathie dans leur douloureuse épreuve.

Levron, le 18 septembre 1962.

A vendre

pressoirs et tonneaux

de toutes contenances.

S'adr. : **André Vergères, Conthey-Place.**

Tél. (027) 4 15 39.

L'Office du tourisme d'une importante station valaisanne cherche, pour entrée dès que possible

UNE BONNE SECRÉTAIRE TÉLÉPHONISTE

possédant parfaitement le français, l'allemand et si possible l'anglais. Personne stable pour place à l'année exclusivement.

Faire offres manuscrites avec copie de certificats et photo, sous chiffre P 13304 S à Publicitas Sion.

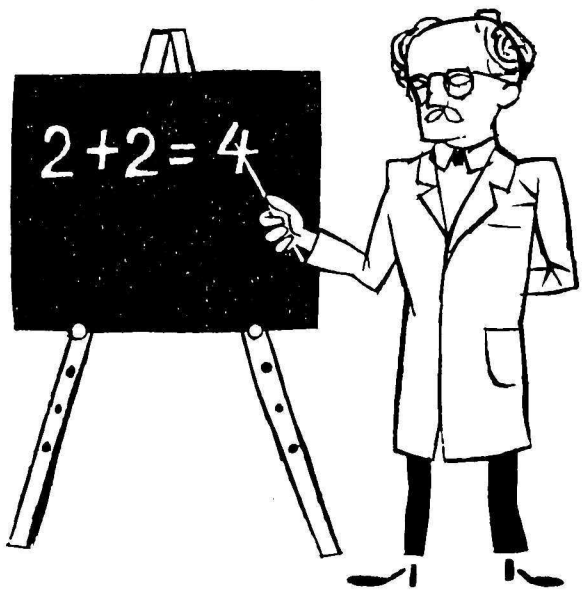

Aussi vrai que 2 et 2 font 4, négliger d'annoncer c'est s'exposer à des mécomptes

Toutes vos annonces par **Publicitas**

IIIe Comptoir de Martigny

29 septembre — 7 octobre

JO PERRIER à Chamoson

Salla de la Coopérative

lors des

Grands bals d'automne

organisés par l'Harmonie « La Villageoise » les dimanches 23 et 30 septembre 1962.

On cherche à louer à MARTIGNY (centre ville)

appartement ou locaux pour bureaux

de 3 à 4 pièces

S'adresser à

L'OLÉODUC DU RHONE S. A., MARTIGNY-BOURG

Tél. (026) 6 06 49.

Precisa 160

Une réalisation extraordinaire de l'industrie suisse !

Il y a quelques années encore, il paraissait impossible de fabriquer une machine à calculer électrique, pour le prix correspondant à celui d'une simple machine à main. Ce qui semblait impossible hier, a été résolu aujourd'hui par les usines PRÉCISA, à Zurich-Oerlikon, ceci grâce à des nouvelles méthodes de construction, ainsi qu'à une fabrication rationnalisée. La nouvelle PRÉCISA 160 est une machine à calculer ultra rapide, avec bande de contrôle. Elle calcule des résultats de 9 chiffres (13 chiffres moyennant une légère majoration de prix) et donne le solde négatif. Malgré son prix très avantageux, elle se maintient aux principes de la qualité Suisse. Sa ligne est plaisante et moderne, ces dimensions très restreintes.

Cette nouvelle PRECISA électrique ne coûte que Fr. 850.-

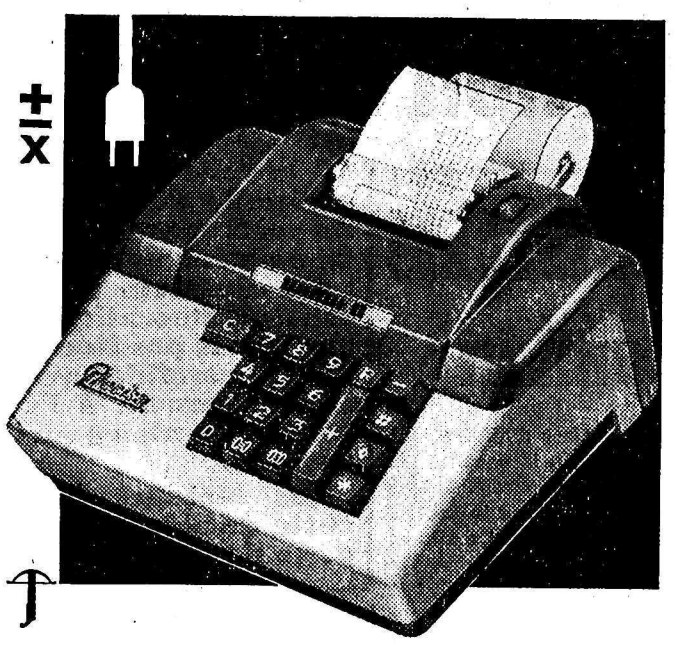

Comptoir : Halle 7, Stand 751

Agence pour le Valais

office moderne

Mme E. Olivier-Elsig & Michel Rudaz — Sion

Rue de Lausanne - Téléphone 2 17 33

A vendre pour cause de double emploi

1 CHAR à pneus

avec roues jumelées arrière, ridelles, supportant grosse charge, freins mécaniques. Conviendrait parfaitement pour propriétaire de tracteur ou commerce de fruits. Prix avantageux.

Ecrire sous chiffre P 13 213 S à Publicitas Sion.

Pour la cueillette des POMMES

Echelles „Mobil"

Paniers - Calibres

DELALOYE & JOLIAT

SION

NORRAC

10 jours à l'essai gratuit

- automatique
- calendrier *
- étanche
- incabloc

Pour monsieur * ou dame, au prix exceptionnel de **Fr. 98.—** ou 7 mensualités de **Fr. 15.50.**

En or 18 kt., autom., dame **Fr. 185.—**, monsieur * **Fr. 235.—.**

Montres robustes à partir de **Fr. 49,50**, pour garçons et fillettes.

Vente directe.
1 année de garantie.
Service après vente.
Bracelet cuir ou métallique inclus.

Pour une montre qui part, c'est une jeune fille qui reste au pays !

NORRAC
FABRIQUE D'HORLOGERIE
026/6 31 66 **FULLY** VALAIS

Utilisation simple

Rendement optimum

Deux avantages imbattables de Bernina, la machine à coudre la plus demandée en Suisse. Plus du 50% de toutes les machines à coudre suisses exportées en 1961 étaient des

BERNINA

R. WARIDEL
Av. du Gr. St. Bernard
Tél. (026) 6 19 20
MARTIGNY

*

CONSTANTIN FILS S.A.
Rue des Remparts
Tél. (027) 2 13 07
SION

Apportez

assez tôt vos annonces au bureau du journal

Offre de la semaine

Etagère murale

trois rayonnages amovibles en bois d'abachi de premier choix. Montants en fer verni noir. Hauteur 68 cm., largeur 66 cm.

Voyez notre vitrine spéciale

7.90

MARTIGNY

GRANDS MAGASINS Gonset SA.

Nous offrons place stable à

Ferblantier qualifié

Eventuellement appartement (3 pièces) à disposition.

H. Giovanna S. A., Montreux. - Téléphone (021) 6 33 36

A VENDRE

Citroën Cabrio-Limous. 2 CV. de 1955 à 1959
Citroën Fourgonnette 2 CV. 1960, peu roulée
Citroën DS-19 1960, Limous., 5 pl.
Renault Dauphine 1962, Limous., 5 pl., neuve
Peugeot 403, 1956, Limous., toit ouvrant, 5 pl.
Dyna-Panhard PL-17 Tigre 1961, Limous., 5 pl.
Ford Taunus 17 M spéc. 1960, Limous., 5 pl.
Opel Olympia-Record 1954, Cabriolet, 4-5 pl.
Opel Record Ascona 1956, Limousine, 4-5 pl.
Opel Capitaine 1954, Limousine, 5 pl.
Mercedes 190 Benzine, 1956/57, Limous., 5 pl.
Borgward Isabella TS 1957, Limous., 4-5 pl.
Morris Minor 1955, Limous., 4 pl.
DKW 3-6 1956, Limous., 4-5 pl.
Fiat 1100 1955, Limous., 4-5 pl.
VW 1952, 1953, 1955, Limous., 5 pl.
Simca Stat. Wagon 1958, 4-5 pl./590 kg.
Ford Taunus Pic-Up 1955. Camionnette ch. utile 2.150 kg.
Peugeot 403, Fourgon 1957, charge ut. 1.400 kg.

Tous ces véhicules sont contrôlés par nous et prêts à l'expertise.

GARAGE MODERNE, SION
Tél. (027) 2 17 30

Pensez dès maintenant à vos commandes de

CHARBONS

Coke Rhur, Anthracite 1er choix
Bois, Mazout, etc.

H. & L. PIOTA

Martigny-Bourg
✆ (026) 6 12 28

Demandez

notre excellent bœuf salé et fumé

O. Neuenschwander S. A., 17, av. du Mail, Genève, tél. (022) 24 19 94.

Nous cherchons pour l'atelier

mécaniciens

connaissant à fond le scooter Lambretta. - Bonne rétribution pour ouvriers capables. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres à **G. Marquis, cycles et motos, Terreaux 20, Lausanne.**
Tél. (021) 22 15 03.

Cinémas

ETOILE Martigny

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Pour la 1re fois en Scope-couleurs :

LE COMTE DE MONTE-CRISTO

avec Louis Jourdan et Yvonne Furneaux. 3 h. 10 de spectacle. Majoration imposée: Fr. —,50 par place.

CORSO Martigny

6 16 22

RELACHE - Exposition de broderies.

CINE MICHEL Fully

Mercredi 19 - (16 ans révolus) - Un « policier » de classe:

UN HOMME POUR LE BAGNE

Dès vendredi 21 - (16 a. révolus) - Une grande fresque historique :

LES COSAQUES

REX Saxon

6 31 66

Jeudi 20 - (16 ans révolus). Une passionnante enquête :

UN HOMME POUR LE BAGNE

Dès vendredi 21 - (16 a. révolus) - Explosif comme de la dynamite :

LE GRAND SAM

AGROLAM

Maag

éloigne les oiseaux des vignes

Delaloye & Joliat
SION
et leurs dépositaires

Livrable de suite

Basculant - MAN, Allrad 770

Modèle 1962, neuf, charge utile 8,5 tonnes, Jantes Trilex, 10.00 x 20 Multiply, pont fabrication suisse, côtés en aluminium, contenance : 5 m3, avec garantie.

Prix avantageux Fr. 78.000,—.

Offres sous chiffre P 18302 Z à Publicitas Zurich 1.

On demande

ouvriers

pour machines polisseuses. Salaire au-dessus de la moyenne. Travail à l'année.

CERAM S. A., MARTIGNY - Tél. (026) 6 03 38.

On cherche une

FILLE JEUNE

comme vendeuse. Débutante acceptée.

S'adr. : **Papeterie Montfort, Martigny.**

Sommelière

est demandée au **Buffet CFF, Romont.** Débutante acceptée.

Tél. (037) 5 23 47.

Land-Rover

A vendre une Land-Rover 1960, état de neuf.

Garage LUGON, Ardon. Tél. (027) 4 12 50.

VW

A vendre 1 VW Luxe 1960, état de neuf.

Garage LUGON, Ardon. Tél. (027) 4 12 50.

A vendre pour cause double emploi

Jeep LAND-ROVER

Benzine

modèle 1960, parfait état. **Tél. (026) 6 03 38.**

A vendre

2 fourneaux

1 à charbon et 1 à bois et charbon.

S'adresser à **Henri Chappot, Martigny/Bâtiaz.**

Le PRDV et l'élection complémentaire au Conseil fédéral

A la suite d'une démarche officielle de la présidence du parti conservateur chrétien-social valaisan, le comité directeur du parti radical-démocratique valaisan a pris position au sujet de la candidature de M. Roger Bonvin à l'élection complémentaire au Conseil fédéral.

Nos lecteurs trouveront cette décision en première page de ce numéro.

DISTRICT D'ENTREMONT

Drame au Grand-Combin

Dans la journée de lundi, deux alpinistes allemands effectuèrent l'ascension du Grand-Combin, dans l'Entremont, alors que le temps n'était pas très beau. Tout se passa bien à la montée, et le sommet de 4317 m. fut atteint sans encombre. Dans la descente, un des touristes perdit l'équilibre et fit une chute de plusieurs mètres, se tuant sur le coup.

Son camarade descendit en direction de la cabane de Panossière (3500 mètres) pour chercher du secours. Malheureusement, en cours de route, sur le glacier de Corbassière, il fut lui-même victime d'un accident. Il tomba dans une crevasse. Il parvint toutefois à se tirer d'affaire tout seul et arriva, à la nuit, à la cabane. Là, deux alpinistes français partirent à leur tour chercher du secours dans la vallée. Les secours s'organisèrent mardi matin et M. Geiger monta à la cabane chercher le blessé. Il s'agit de M. Heintz Conradi, âgé de 22 ans, de Mannheim. Le malheureux souffre d'une forte commotion, de contusions et d'un bras cassé.

Il est soigné à l'hôpital de Sion.

Le mauvais temps a empêché la poursuite des recherches pour retrouver le disparu dont on ne connaît pas encore l'identité.

En Suisse :

Plus d'un million d'habitants de plus en dix ans

Dans notre pays, l'augmentation de la population de résidence connaît un rythme accéléré depuis ces vingt dernières années ; alors que la Suisse comptait 4,2 millions d'habitants en 1941, elle en a aujourd'hui 5,5 millions ; on se rendra mieux compte de l'accélération de cette augmentation si l'on se souvient que dans les vingt années de l'entre-deux-guerres, soit de 1918 à 1938, cette augmentation n'a été que de 300 000 personnes.

Comment se répartit cette augmentation de la population dans notre pays ? Est-elle uniforme ou concentrée sur des territoires particuliers au détriment d'autres régions ?

Actuellement, 40 % de toutes les communes suisses, soit 1244, comptent moins d'habitants qu'en 1850. A cette époque, ces communes totalisaient 725 000 habitants, ce qui représentait le 30 % de notre population. Aujourd'hui, ces mêmes communes ont 550 000 habitants et leur proportion par rapport au nombre total de la population n'est plus que de 11 %. Malgré cela, l'ensemble de ces 1244 communes couvre une superficie qui représente le tiers du territoire national.

Parallèlement, 130 communes urbaines de plus de 5000 habitants n'occupent que le 7,2 % de la superficie totale de ce territoire, bien qu'elles représentent plus de 53 % de la population totale ; en 1850, ces communes ne constituaient que le 22,4 % de cette population.

Il faut donc principalement rechercher dans les grandes villes — grandes à l'échelle suisse naturellement — les résultats les plus frappants de l'évolution de la démographie suisse et la preuve que cette évolution ne se manifeste pas uniformément, mais bien sous forme de concentration.

En 110 ans, l'effectif des habitants des communes qui ont plus de 10 000 habitants a quintuplé ; alors qu'elles représentaient le 14 % de la population totale en 1850, elles dépassent aujourd'hui le 36 %. De ce fait, plus du tiers de la population totale de notre pays occupe un espace qui n'est que le 3 % du territoire national.

Cette situation qui tend à la concentration est encore plus marquée si l'on tient compte du nombre des habitants par km², soit en comparant les densités dans les différentes sortes de communes.

A ce sujet, voici les données d'un rapport officiel : la densité des communes qui ont régressé était, en 1850, de 50 habitants au km², celle des villes qui ont aujourd'hui plus de 10 000 habitants de 283. Ces extrêmes se trouvaient ainsi dans une proportion de 1 à 5,6. Aujourd'hui, ce premier groupe de communes n'a plus tout à fait 40 habitants par km, tandis que les densités grimpent à 1450 dans les villes. La proportion précédente a ainsi passé de 1 à 40.

Quant aux autres communes, leur augmentation démographique est faible.

L'auteur d'une récente étude sur ce problème faisait la constatation suivante : « Pour mieux mesurer ce que signifie le rythme d'accroissement démographique actuel, un simple calcul suffit : la population double tous les 70 ans. Si ce rythme se maintenait, la Suisse aurait 10 millions d'habitants en 2030, 20 millions en 2100 et dans à peine plus de 300 ans, elle compterait 80 millions d'habitants. Mais les Suisses de 2300 n'auraient plus guère de place que pour se tenir debout, et cela en comptant comme espace habitable le sommet du Cervin et la superficie de nos lacs.

Ce calcul n'est évidemment pas très réjouissant, mais il faut le prendre au sérieux d'une manière très relative, car l'évolution démographique se ralentira avant que nous soyons obligés de combler la totalité de nos lacs pour construire des gratte-ciels ou d'installer une colonie de logements à loyer modeste sur les pentes et au sommet du Cervin !

Malgré tout, on peut considérer qu'une Suisse forte de 10 millions d'habitants ne fait plus exclusivement partie du domaine de la fiction, car l'essor démographique se maintiendra certainement encore pendant quelques générations.

Et pour notre pays, cette évolution posera certes, comme pour d'autres pays, des problèmes de ravitaillement aussi bien en produits alimentaires qu'en énergie ; mais, pour la Suisse, le problème numéro 1 restera celui de la répartition de l'espace entre ces 10 millions de futurs habitants.

Ici aussi, la réalité dépassera un jour la fiction ; les descendants des générations actuelles s'en rendront compte.

SEMBRANCHER

Pour cause imprévue, **le bal de la F.O.B.B.**, qui devait avoir lieu le 22 septembre 1962, **est renvoyé** à une date ultérieure.

Le Président du groupe FOBB
R. Emonet.

Fanfare « La Liberté », Fully

Inauguration des costumes

Programme de la fête

SAMEDI 22	18 00	Arrivée du corps de musique « La Sirène ». Productions et défilé au village de Vers l'Eglise.
	20 30	Concert à la grande salle du Cercle.
	dès 22 30	BAL avec Jo Perrier.
DIMANCHE 23	12 30	Arrivée des fanfares (ancienne place des sports).
	12 45	Discours de réception. Vin d'honneur. Morceau d'ensemble.
	13 15	Départ du cortège.
	14 00	Concert des sociétés : La Liberté, Fully. Discours de Me Arthur Bender, député, président du parti radical démocratique de Fully. - La Persévérance, Leytron. La Concordia, Nendaz. - La Liberté, Grône. Discours de Me Jean Cleusix, député, Président des F.F.R.D.C. - L'Avenir, Bagnes - La Concordia, Saxon. L'Helvétienne, Saillon. Discours de M. Edouard Morand, député, président du P.R.D.V. - L'Indépendante, Charrat.
	dès 18 00	BAL (orchestre Jo Perrier).

CONFÉDÉRATION

Election au Conseil fédéral

Demain sera connu le candidat officiel du parti conservateur

Le groupe conservateur chrétien-social des Chambres fédérales désignera demain jeudi son candidat officiel pour l'élection au Conseil fédéral en succession de M. Jean Bourgknecht.

La situation actuelle voit trois candidats en compétition : celui du Valais, M. Roger Bonvin ; celui des Grisons, M. Tenchio et celui du Tessin, M. Franco Maspoli. On parle, dans les coulisses, d'une éventuelle candidature de M. Paul Torche, conseiller national fribourgeois, mais nous croyons savoir que ce dernier décline toute candidature.

Les chrétiens-sociaux genevois ont publié un communiqué pour appuyer la revendication du siège par un conservateur et pour annoncer qu'ils n'ont aucun candidat à présenter, tout en formant le vœu que Genève puisse trouver l'occasion dans un délai pas trop éloigné, de posséder un conseiller fédéral.

La compétition, au sein du parti conservateur, se joue donc entre trois candidats. Nous saurons dès demain lequel des trois aura été désigné officiellement.

Coup d'œil sur la session des Chambres

Il fallait s'y attendre. Les recettes fiscales élevées de la Confédération au cours de ces dernières années ont déjà suscité et susciteront encore des demandes de réduction de l'impôt de défense nationale. Les propositions dans ce sens affluent au Parlement et il faut admettre qu'elles ne sont pas complètement infondées.

On sait notamment que la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le régime des finances a déposé un postulat dans ce sens, prévoyant un dégrèvement général pour toutes les catégories de contribuables, ce qui paraît la solution la plus équitable. D'un 10 % de réduction qu'on avait articulé, on entend dire maintenant que des propositions seront faites au Parlement d'élever ces déductions à 20 %. Sans doute finara-t-on par adopter un terme moyen.

Quant au régime financier proprement dit, la proposition gouvernementale de reconduction pour une nouvelle période de dix ans sera vraisemblablement adoptée car ce régime a fourni à la Confédération une base financière solide lui permettant non seulement de couvrir ses dépenses, mais de réduire sensiblement sa dette.

Au chapitre de la loi sur le travail, on sait qu'une proposition transactionnelle est soumise au Conseil national à propos de la durée hebdomadaire du travail. Celle-ci serait fixée dans la loi à 46 heures jusqu'en 1967, date à partir de laquelle on la réduirait à 45 heures. Ce compromis est destiné à permettre aux organisations syndicales de retirer leur initiative sur les 44 heures. Mais il faut s'attendre encore à certains marchandages de part et d'autre, la concession substantielle faite aux syndicats méritant, aux yeux des partis bourgeois, certaines concessions tenant compte des exigences de la conjoncture actuelle.

On traitera également de la loi sur les cartels, dont la conception est basée sur le principe de la lutte contre les abus dans un régime de « concurrence possible ». Il est indispensable que notre pays dispose d'un régime légal en cette matière à la veille de nos négociations en vue d'une association de la Suisse au Marché commun.

S ile projet d'attribution d'allocations de renchérissement au personnel fédéral pour les années 1962 à 1964 ne soulève pas d'opposition, celui prévoyant une allocation spéciale pour les rentiers pensionnés avant 1960 risque d'être sérieusement combattu. Il aurait en effet pour conséquence, dans certains cas, de dispenser des retraites supérieures aux traitements du personnel actif, alors que le personnel retraité de la Confédération jouit déjà d'une pleine compensation du renchérissement.

Enfin, l'arrêté sur l'économie laitière risque de susciter également de l'opposition, car il encourage, qu'on le veuille ou non, la production et implique pour l'Etat et la collectivité de nouvelles charges en raison des frais de placement supplémentaires qu'il occasionnera. Or, on sait que la loi sur l'agriculture prescrit au contraire une adaptation de la production à la capacité du marché.

Tels sont les principaux objets de cette session d'automne, qui verra, en outre, l'élection d'un successeur du chef du Département des finances.

D'un numéro à l'autre

Le spéléologue Michel Siffre est sorti de son gouffre

après y avoir passé 1.500 heures

« C'est quand même bon de sentir le ciel », a déclaré hier, peu après sa sortie du gouffre, Michel Siffre dès qu'il est apparu à l'air libre, à 11 heures, porté à dos d'homme, poussé, hissé. Les membres du secours en montagne ont jeté une couverture sur la tête du reclus volontaire qui se plaignait de « forts picotements dans les yeux » qui semblèrent s'atténuer assez rapidement.

Immédiatement examiné par un médecin, celui-ci constata que Siffre avait les extrémités supérieures très froides et que sa tension artérielle était tombée. Respirant profondément et bruyamment, le jeune spéléologue, entre deux bouffées d'air frais, expliquait : « Les 10 derniers mètres de la remontée ont été les plus durs. »

Sur les conditions de son séjour, il a eu cette confession : « Seul au fond, j'ai pleuré, pleuré et même sanglotté. »

C'est dans un hamac suspendu à une perche, porté par deux hommes, que le spéléologue niçois a été transporté jusqu'à l'hélicoptère qui l'attendait, posé au sol de l'autre côté de la vallée.

Michel Siffre a passé 1500 heures dans le gouffre.

31 condamnations à mort au Liban

Trente et une condamnations à mort, dont 21 par contumace, ont été prononcées, mardi, par le tribunal militaire libanais, rendant son verdict sur l'affaire du complot contre le Gouvernement, organisé dans la nuit du 30 au 31 décembre 1961, par le parti populaire syrien.

Seize condamnations à mort ont été commuées en peines d'emprisonnement.

A l'assemblée de l'ONU

Hier, à 20 h. 30 (heure suisse) le président sortant, M. Mongi Slim (Tunisie), a déclaré ouverte la XVIIe session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Sir Muhammad Zafrulla Khan, ancien ministre des affaires étrangères du Pakistan, a été élu, au premier tour, président de l'Assemblée, par 72 voix contre 27 à M. Gunpala Malalasekera (Ceylan). Le vote était secret.

L'Assemblée a ensuite admis le Ruanda et le Burundi comme 105e et 106e membres des Nations Unies par acclamations.

Vaste exercice de l'OTAN

Un important exercice d'alerte de l'OTAN, appelé « Fallex 62 », débutera jeudi. Il durera neuf jours et sera pratiqué sur toute l'étendue du territoire de l'alliance, du cap Nord à la Sicile, de Washington à Ankara.

L'exercice, qui visera davantage les cadres que les troupes, sera dirigé par les trois commandants en chef responsables des secteurs Europe, Atlantique et Manche. Il s'agira de mettre à l'épreuve la coordination des états-majors militaires avec les institutions civiles : navigation, PTT, transports, administration.

Conférence des ministres des affaires étrangères américains

Le département d'Etat annonce que les ministres des Affaires étrangères des républiques américaines se réuniront à Washington le 2 octobre. A l'ordre du jour : Cuba et d'autres problèmes internationaux. On prévoit que les Etats-Unis vont soulever la question de l'aide soviétique à Cuba.

Candidat démocrate à New-York

M. Robert Morgenthau a été désigné, mardi matin, comme candidat démocrate au poste de gouverneur de New-York, où il s'opposera au gouverneur républicain Nelson Rockfeller, lors de l'élection du 6 novembre.

M. Robert Morgenthau est le fils de l'ancien ministre des finances des Etats-Unis, Henry Morgenthau.

Candidats américains pour le voyage vers la lune

L'Autorité américaine des vols dans l'espace a choisi parmi 253 candidats 9 aviateurs, desquels un devra atterrir sur la lune. - Notre téléphoto (les aviateurs choisis, au premier rang, assis, de g. à dr.) : John Young, Neil Armstrong, Frank Borman, Charles Conrad - 2me rang, debout : Thomas Stafford, Edward Withe, James Lovell, James McDivitt, Elias M. Sec.